



L'ilot bambins, 2 rue Abel Minard - Tonnerre

01/09/2022

PROJET D'ETABLISSEMENT

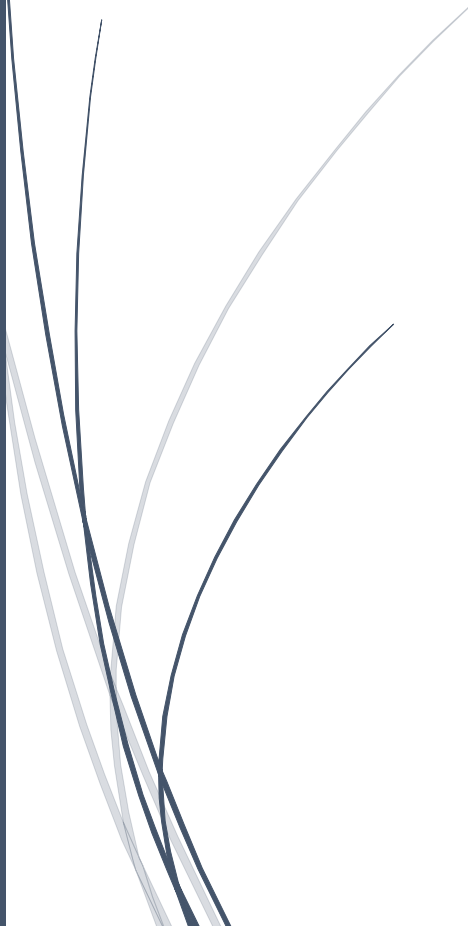


Table des matières

PROJET D'ACCUEIL1

- I. Les prestations d'accueil proposées1
- II. L'accueil du jeune enfant doit répondre aux spécificités de sa situation2
- III. Les compétences professionnelles mobilisées4
 - A. Les connaissances professionnelles de l'équipe pluridisciplinaire4
 - B. Description des compétences professionnelles mobilisées4
 - C. Analyse des pratiques professionnelles5
 - D. Réunions d'équipe et journées pédagogiques5
 - E. Transmissions en équipe6
 - F. Prévention des risques professionnels6
 - G. Remise à jour des connaissances et formation6
 - H. La place des écrans dans la pratique professionnelle7

LE PROJET EDUCATIF8

- I. L'accueil de l'enfant et de sa famille8
 - A. L'inscription8
 - B. La période d'adaptation8
 - C. L'accueil au quotidien et les transmissions journalières9
- II. L'aménagement de l'espace9
- III. L'éveil10
 - A. Grandes lignes pédagogiques choisies afin de répondre aux besoins et rythmes des enfants10
 - B. Le jeu libre11
 - C. Les activités proposées12
 - D. Chaque enfant se développe à son propre rythme13
 - E. Communication13
 - F. L'ouverture à l'art et à la culture14
- IV. Les sorties extérieures14
- V. Prise en charge individualisée de l'enfant14
 - A. Les repas14
 - B. Les soins16
 - C. Le sommeil16
 - D. La place de l'objet transitionnel17
- VI. La place de l'adulte par rapport à l'enfant17

LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE18

- I. Les modalités d'intégration de l'établissement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs18

- A. L'environnement social18
 - B. Places d'accueil pour les enfants de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle20
 - C. Les partenaires locaux20
 - D. Participation des familles21
- II. Mode et moyen de communication avec les familles22
 - III. Démarche en faveur du développement durable23

PROJET D'ACCUEIL

A. Les prestations d'accueil proposées

L'ilot bambins est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 ; 47 semaines par an.

Les dates de fermeture sont les suivantes :

- Une semaine durant les vacances de printemps
- Trois semaines en juillet ou en août
- Une semaine pendant les fêtes de fin d'année.

Les périodes de fermeture sont affichées dans le hall d'entrée et sont notées dans le compte rendu du Conseil de structure que chaque famille reçoit par mail. Chaque année, un sondage est réalisé pour le choix de la période de fermeture d'été.

Pré-inscription

Pour entrer à la crèche, il convient d'avoir déposé une demande auprès du guichet unique porté par le Relais Petite Enfance (RPE) qui prépare un dossier de pré-inscription. Ce dossier sera présenté à la Commission d'Attribution des Places où siège le Vice-président de la CCLTB en charge de la jeunesse.

La responsable du Guichet Unique, après échanges avec la famille, préparera la grille de points et c'est celle-ci qui est présentée à la commission. Les critères retenus sont le lieu de résidence, le lieu de travail, la situation familiale, le nombre de jour demandé, les situations spécifiques... Les familles ayant déjà un mode de garde ou des impayés à la CCLTB auront des points de pénalités. C'est cette commission qui décidera de l'entrée ou non de l'enfant dans l'établissement.

À la suite de celle-ci, les familles recevront un mail de confirmation, de mise en attente ou de refus. Les parents devront confirmer qu'ils ont reçu le courriel dans un délai d'un mois.

Si une place leur a été attribuée, le parent prendra rendez-vous pour l'inscription avec la direction de la crèche.

Si la réponse de la commission est négative, la responsable du RPE proposera un rendez-vous, pour examiner les possibilités d'autres modes d'accueil.

Si la décision est de placer le dossier sur liste d'attente, le parent devra confirmer qu'il maintient sa demande et dans ce cas, il bénéficiera d'un point supplémentaire pour la prochaine présentation en commission. Dans la limite de 3 passages avec un point supplémentaire à chaque fois.

La structure propose trois types d'accueil :

- ***Accueil occasionnel*** : lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels mais ne sont pas récurrents. Les parents ont la possibilité d'appeler au jour le jour pour connaître la disponibilité.
- ***Accueil régulier*** : lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont récurrents et font l'objet d'une contractualisation avec la famille. Les enfants sont connus et inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles. La notion de régularité ne renvoie pas à une durée mais à une récurrence.

- Accueil d'urgence : répond à des besoins spécifiques comme un évènement familial imprévu, une reprise d'activité professionnelle impromptue, une proposition de formation, une assistante maternelle en arrêt de travail. Le plus souvent l'enfant n'est pas connu dans l'établissement. Il sera accueilli en urgence provisoirement. Cependant, il passera quand même à la prochaine commission qui prendra alors une décision définitive : Accueil ou orientation vers un autre mode d'accueil.

Les locaux se déclinent en 3 unités de vie et 3 salles communes à la crèche et au Relais Petite Enfance (salle de jeux d'eau, salle de motricité et salle d'activités).

La section des bébés pour les enfants de 2 mois et demi à 12 mois environ, ou jusqu'à l'acquisition de la marche. Elle comprend une salle d'éveil, un coin change ouvert, un dortoir de 11 lits et une biberonnerie. Elle est en retrait par rapport aux autres salles pour permettre un respect des temps de repos et favoriser le « cocooning ».

Les sections des moyens (de 12 mois à 2ans) et des grands (de 2 à 3ans) sont aménagées quasiment à l'identique. Une salle d'éveil, un espace de change, un dortoir (16 lits pour les moyens et 16 matelas au sol pour les plus grands) et un réfectoire. Une porte sépare les deux unités de vie, mais elle reste ouverte à certains moments de la journée, pour permettre une libre circulation des enfants dans l'espace.

Une salle de motricité, pourvue d'un sol amortissant est utilisée au quotidien pour l'accueil et le départ des enfants et ponctuellement pour des parcours de motricité. Le ménage est effectué quotidiennement, et entre chaque groupe la pièce est aérée. Chaque jeudi matin, elle est utilisée par les assistantes maternelles du RPE de 10H à 11H.

Une salle d'activités manuelles communes à toutes les sections et utilisée par l'ensemble des professionnelles. Les séances snoezelen (voir détail p.9) sont organisées dans cette salle.

Une salle de jeu d'eau.

Une salle du personnel non accessible aux enfants.

Un office dans lequel la cuisinière prépare tous les repas avec des produits frais et bio autant que possible.

Le Relais Petite Enfance dispose de locaux spécifiques composés d'un bureau et d'une salle de jeux très achalandés en jouets divers.

Une cour extérieure grillagée avec une structure motrice et de nombreux jeux extérieurs de déambulation (porteurs, tricycles, brouette...). Lorsque le temps le permet, l'atelier du jeudi matin du RPE se passe dans la cour. Les enfants du RPE ne rencontrent jamais ceux de la crèche sauf projet exceptionnel (semaine du goût, fête de fin d'année...).

B. L'accueil du jeune enfant doit répondre aux spécificités de sa situation

L'intérêt supérieur de l'enfant doit toujours rester la priorité de toute action des professionnels ; la place et la participation des familles au sein de la structure doivent toujours être favorisées pour faire vivre la notion de co-éducation.

Tous les enfants peuvent être accueillis à la crèche, les contrats d'accueils sont adaptés à la situation professionnelle des parents et revus tous les 6 mois afin d'être au plus près des besoins des familles.

Les parents qui ne travaillent pas mais qui souhaitent sociabiliser leur enfant en l'inscrivant à la crèche peuvent également l'inscrire.

L'équipe de l'ilot bambins a réfléchi à l'accueil de l'enfant a besoin spécifique au sein de la structure, aidée et soutenue par les partenaires que sont la CAF, la PMI, la MSA. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pourra être réalisé par l'infirmière, le référent santé, le médecin traitant et la directrice en concertation avec les parents et à leur demande.

L'ilot bambins a été la première crèche du département, à recevoir le label « Accueil en milieu ordinaire du jeune enfant en situation de handicap » mais au-delà du label et pour que cette distinction ait du sens, il convient de toujours réfléchir à cette question et de s'entourer de personnes ressources.

La réflexion de l'équipe a évolué en fonction des accueils et il n'y a aucune règle à retenir si ce n'est que cet enfant singulier a toute sa place au sein de notre établissement. D'abord parce que c'est un jeune enfant qui a besoin comme tous ses pairs de rencontrer de nouvelles personnes, de vivre des expériences enrichissantes, de se confronter aux autres et aussi d'avoir des parents qui peuvent choisir de continuer une activité professionnelle ou de « souffler » en confiant leur enfant dans un lieu accueillant et bienveillant.

Plusieurs expériences ont été vécues dans ce domaine. Grâce aux réunions d'équipe et aux rencontres avec le psychologue, les professionnels-les ont évolué dans l'inclusion de l'enfant en situation de handicap en milieu ordinaire. Elles ont compris qu'il ne fallait pas rester sur des représentations imaginaires. Chaque année, un membre de l'équipe part en formation pour améliorer l'accueil de cet enfant.

Les enfants en bas âge ne font pas la différence, eux, ils se comportent comme avec tous les autres. C'est à partir de la troisième année, que les enfants peuvent remarquer des différences notamment dans certaines réponses des professionnels-les mais ils les intègrent plutôt facilement et les acceptent.

Depuis 2019, un partenariat est instauré avec l'Établissement Public Médico-Social du Tonnerrois : permettant visite et échanges autour de leur espace sensoriel, jardinage avec les adolescents de l'établissement, échanges d'activités avec les plus jeunes de l'EPMS.

Pour cette dernière activité, il s'agit de créer du lien. Nous trouvons important d'assurer une continuité pour les enfants en situation de handicap accueillis à la crèche qui fréquenteront ensuite l'établissement spécialisé. Nous souhaitons aussi sensibiliser dès le plus jeune âge les enfants de la crèche à la différence et surtout favoriser le « vivre ensemble » au quotidien.

L'accueil de tous les petits enfants ensemble pose les bases d'un rapport de familiarité avec le handicap et non d'étrangeté. Ceci constitue le socle d'une société inclusive.

Tous les enfants sont accueillis à l'ilot bambins. Avec le projet de labellisation AVIP, nous accueillons également les enfants dont les parents sont en recherche d'emploi ou en formation. Les familles migrantes peuvent également nous confier leurs enfants afin de leur permettre de créer des liens sociaux et d'acquérir la langue française.

Les enfants peuvent venir sur des demi-journées selon le planning de travail des parents.

C. Les compétences professionnelles mobilisées

D. Les connaissances professionnelles de l'équipe pluridisciplinaire

L'équipe se décline comme suit :

- Une Directrice, Infirmière, à raison de 35h/semaine
- Une Directrice-adjointe, Éducatrice de Jeunes Enfants, qui intervient auprès des enfants pour 17h30 de son temps de travail et 5h30 de travail administratif
- Une directrice adjointe, infirmière à 10h30 semaine, également Éducatrice de Jeunes enfants auprès des enfants 24h30 par semaine
- Des professionnelles titulaires d'un diplôme d'Auxiliaires de Puériculture
- Des professionnelles titulaires d'un CAP Petite Enfance
- Des personnes titulaires du Baccalauréat Professionnel accompagnement, soins et services à la personne
- Des personnes titulaires du brevet d'études professionnelles, option sanitaire et sociale
- Une Cuisinière à 35h semaine
- Deux Agents d'Entretiens à temps plein
- Un médecin intervient en tant que référent santé pour mettre en place si besoin les Projets d'Accueil Individualisés, effectuer les visites médicales sur demande de l'équipe et/ou des parents, superviser la réalisation et l'application des protocoles mis en place dans la structure.

Dans la crèche, il y a au moins 40% de professionnels-les de la liste 1 à savoir éducatrices de jeunes enfants, infirmière, auxiliaires de puériculture.

E. Description des compétences professionnelles mobilisées

L'équipe de par sa diversité permet d'apporter des compétences variées tant au niveau éducatif, soin, soutien à la parentalité...

La directrice, organise l'accueil et l'accompagnement des familles et des enfants, coordonne et suit l'activité quotidienne du service et veille au respect du règlement et du projet d'établissement. Elle gère les commandes, manage l'équipe...

La structure étant ouverte 55h par semaine, il existe en son sein, un protocole de continuité de direction lorsque la directrice est absente. Celle-ci est assurée dans cet ordre par : l'adjointe de la direction qui est éducatrice de jeunes enfants (EJE), l'infirmière qui est également EJE puis deux professionnelles titulaires d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture ou tout autre personne de la liste 1.

Cette organisation a pour objectif de permettre, aux parents et aux professionnels, d'avoir un interlocuteur privilégié qui retransmettra les informations à la directrice et ceux sur l'ensemble de la journée, de l'ouverture à la fermeture.

Le carnet de bord de la continuité de direction est réalisé et donné aux professionnelles concernées.

Le taux d'encadrement choisi par la structure est d'une professionnelle pour 5 enfants qui ne marchent pas et une professionnelle pour 8 enfants qui marchent.

Les missions de chaque membre du personnel sont détaillées dans le règlement de fonctionnement soumis à la signature de chaque famille. Des fiches de poste existent et définissent le rôle et les missions de chaque professionnelle.

L'îlot bambins accueille régulièrement des stagiaires (collégiens, lycéens, CAP Petite enfance, infirmières, éducatrices de jeunes enfants...). La directrice adjointe qui est Educatrice de Jeunes Enfants est la référente des stagiaires, elle s'occupe des conventions de stage et fait le lien entre l'école, la directrice de la crèche et le stagiaire. Un livret d'accueil est présenté à chaque stagiaire qui le signe avant le début du stage.

Les lieux d'accueil pour les jeunes enfants requièrent une intelligence professionnelle collective. L'attention des professionnels à ne pas transmettre de manière précoce des stéréotypes de comportement liés au genre de l'enfant va de pair avec l'accompagnement de la prise de conscience des jeunes enfants de leur identité de petite fille et de petit garçon et la fierté qu'ils en tirent. **A l'îlot bambins, nous faisons attention à ne pas rentrer dans les stéréotypes de genre. Les professionnelles sont sensibilisées à ce sujet afin que dans leurs comportements et dans leurs paroles, elles ne véhiculent pas de stéréotypes. Elles permettent aux enfants de découvrir tous les aspects de leurs personnalités en proposant des activités variées (poupées, petites voitures...). Ce thème peut être repris sur les temps d'analyse de pratique avec la psychologue.**

Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Il est nécessaire de veiller à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragés de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés.

Tout professionnel s'interdit, dans sa pratique, de recourir à la violence et aux humiliations. Ces pratiques ne sont pas tolérables, les professionnelles doivent rester bienveillantes envers les enfants. Elles doivent savoir rester professionnelle face à toutes les situations et solliciter la direction si une situation les met en difficultés.

F. Analyse des pratiques professionnelles

L'équipe bénéficie également de séances d'analyse de la pratique animées par un psychologue, à raison de 6h par professionnel et par an dont 2h par quadrimestre.

Ce travail est indispensable à la qualité d'accueil des enfants et des parents. En relatant à un tiers (psychologue) les difficultés rencontrées, l'équipe prend du recul et entame un cheminement analytique lui permettant de dénouer des situations qui questionne l'équipe ou interpelle.

G. Réunions d'équipe et journées pédagogiques

Une fois par mois une réunion d'équipe est organisée, toutes les professionnelles sont présentes, en dehors du temps d'accueil des enfants. Ce temps d'échange permet de communiquer sur le quotidien de la crèche et permet aux professionnelles de s'écouter, d'évoquer des situations compliquées, d'organiser des activités/sorties.

Elles peuvent également proposer des projets nouveaux enfin d'en discuter en équipe et permettre leurs mises en place si le besoin est clairement identifié. La réunion permet également aux professionnelles qui ont suivis une formation, d'en faire un retour à leurs collègues afin de partager des nouvelles connaissances.

Des réunions de section sont également mises en place à la demande des équipes ou de la direction. Elles ont pour objectifs de parler plus amplement de l'organisation et du

fonctionnement propre de la section. Elles permettent aux professionnelles d'échanger sur leurs envies, les modifications ou des situations qui concernent uniquement les enfants du groupe. Ces temps sont organisés au moment de la sieste des enfants afin que toutes les professionnelles soient présentes sur leur temps de travail.

Une ou deux journées pédagogiques ont lieu par an, permettant des formations de groupes (secourisme, incendie), de réfléchir ensemble à des projets à mener ou bien de nouveaux partenariats. Ces journées importantes permettent à l'ensemble de l'équipe de pouvoir réfléchir à ses pratiques, échanger des points de vue et se questionner afin d'avoir une meilleure cohésion d'équipe.

H. Transmissions en équipe

Divers supports de communication sont présents au sein de l'établissement. En effet, il existe différents outils qui permettent aux professionnels de communiquer entre eux (cahier de direction, tableaux d'information...) mais également des supports à destination des familles. Afin d'aider les professionnelles de chaque section à retranscrire au mieux la journée des enfants, une feuille de suivi est mise en place. Le contenu de celle-ci varie quelque peu en fonction de la section puisqu'à chaque âge correspond des besoins différents. Les transmissions aux parents se font ensuite de manières orales, le matin et le soir.

La communication étant un élément fondamental dans le travail d'équipe, la mise en place de nouveaux moyens de communication reste une préoccupation. En effet, nous recherchons un outil permettant à l'ensemble de l'équipe de recevoir des informations essentielles à tout moment tant pour l'organisation que pour l'accueil des enfants. Ce projet est actuellement réfléchi en réunion d'équipe.

I. Prévention des risques professionnels

Les professionnels de la petite enfance sont exposés à des troubles musculo-squelettiques liés à la nécessité de porter les enfants très régulièrement, de manipuler du matériel et d'adopter des postures contraignantes pour s'adapter aux enfants. Pour cela, les professionnelles sont régulièrement formées aux gestes et postures à adopter pour se préserver des douleurs et éviter à courts termes des problèmes de santé.

Régulièrement, les professionnelles font des formations sur la manutention et le portage afin de préserver au mieux les douleurs (dorsales). En effet, les enfants demandent beaucoup à être portés et sans formation de bonne posture cela peut poser des problèmes de santé à courts termes.

J. Remise à jour des connaissances et formation

Lors des réunions d'équipe sont transmises les dernières recommandations en matière de petite enfance.

Tout est mis en œuvre pour que l'équipe puisse continuer de se former ce qui permet de s'interroger sur sa pratique, d'explorer de nouveaux outils, d'élargir ses compétences, de prendre du recul et de réfléchir avec des professionnels-les d'autres structures ou horizons. Les professionnels-les bénéficient d'un accès aux stages organisés par le CNFPT (Centre de formation de la fonction publique). Les thèmes de ces stages sont parfaitement adaptés à la Petite enfance et aux réalités professionnelles. Prochainement, cela va permettre aux

professionnelles qui le souhaitent de faire des formations sur la communication gestuelle associée à la parole.

Chaque membre du personnel bénéficie d'un entretien individuel, annuel, avec la directrice dans lequel des objectifs de travail, pour l'année à venir, sont définis.

K. La place des écrans dans la pratique professionnelle

Les risques liés aux écrans sont de plus en plus connus : conséquence sur le développement du cerveau et sur l'apprentissage des compétences fondamentales tel que le langage, conséquence sur les capacités d'attention et de concentration...

Afin de limiter ces risques au sein de la structure, les écrans ne sont pas présents dans les sections à destination des enfants. Néanmoins, les professionnelles peuvent avoir leur téléphone, mais elles ne doivent l'utiliser qu'en cas d'extrême nécessité.

Il n'y a pas de WIFI dans la structure, les ordinateurs sont branchés directement sur **réseau**.

LE PROJET EDUCATIF

I. L'accueil de l'enfant et de sa famille

L'inscription

Les parents visitent la structure avec la responsable du guichet unique lorsqu'ils demandent une pré-inscription. Si la place leur est accordée lors de la Commission d'Attribution des Places, ils bénéficieront d'un entretien avec la directrice, pour l'inscription de l'enfant.

La directrice leur aura, au préalable, envoyé le règlement de fonctionnement pour qu'ils puissent préparer leurs questions ou remarques. Eux-mêmes devront apporter le carnet de santé pour photocopier les vaccinations.

La directrice axe ce premier entretien vers l'échange et l'écoute ; toutes les données administratives ont été saisies au moment de la pré-inscription.

C'est pendant ce premier entretien que les modalités de vie à l'intérieur de la structure seront expliquées. La directrice se positionne également dans une écoute empathique du parent afin de comprendre ses attentes en termes d'accueil.

Au-delà de l'écoute, la directrice se doit aussi de donner le cadre de travail dans la structure.

L'accueil ne se limite pas à cette rencontre d'inscription. C'est une attitude permanente qui permet le passage du statut d'étranger à celui de partenaire.

B. La période d'adaptation

La période d'adaptation annonce l'arrivée d'un enfant et de sa famille au sein de la structure.

Elle permet à l'enfant et à son parent de se familiariser avec les lieux de vie et avec les professionnelles. Il s'agit de mettre en place une appropriation progressive des repères matériels et humains qui contribuent à la sécurité affective de l'enfant. Cette période d'adaptation est importante dans le développement affectif de l'enfant ; elle est donc réfléchie en équipe lors des temps d'analyse des pratiques.

Au sein de la crèche, la fréquence et le temps consacrés à cette période ne sont pas définis mais flexibles afin de répondre aux besoins de chaque enfant mais aussi de chaque parent. Chaque enfant et chaque parent étant différent, ce temps particulier ne peut être que modulable.

Afin de favoriser la sécurité psychique des enfants, l'enfant et son parent seront accueillis par la même professionnelle durant la période d'adaptation. Cette professionnelle sera la figure d'attachement de l'enfant et donc sa référente. C'est elle qui détient l'histoire unique de l'enfant telle que les parents l'auront décrite.

Les parents sont invités à rester avec leur enfant sur plusieurs séances durant lesquelles le travail de la professionnelle sera d'échanger avec eux sur les habitudes et dispositions individuelles de cet enfant singulier qui est le leur. La professionnelle se positionnera dans l'observation de l'évolution de l'enfant et l'accompagnera dans l'activité des autres enfants présents. Le caractère indispensable de ces temps d'adaptation permettra certes, à l'enfant de se familiariser mais il permet également aux parents de voir concrètement comment les professionnelles gèrent l'accueil des enfants dans le groupe ce qui participe grandement à la construction de la confiance en ce lieu d'accueil là.

C'est après une discussion commune entre parents et professionnelle que des temps de séparation seront mis en place.

De la qualité de cette période dépendra la sérénité du parent à partir vers ses activités et le plaisir de l'enfant à investir ce nouveau lieu en l'absence de ses parents.

C. L'accueil au quotidien et les transmissions journalières

En ce qui concerne l'accueil des enfants et leurs familles au quotidien :

- Les enfants du groupe des bébés sont accueillis dans leur section par une des professionnelle présente.
- Les enfants du groupe des moyens et des grands sont accueillis par une professionnelle de leur section. L'accueil se fait soit dans la salle de motricité, soit dans la section suivant le déroulement des activités proposées pour la journée.

Les parents sont invités à entrer dans les lieux de vie des enfants afin de faciliter les transmissions et la séparation avec leur enfant.

Chaque professionnelle a conscience que le dialogue avec la famille permet à l'enfant de se sentir mieux dans la structure. Cependant, à ce moment précis de l'accueil, la professionnelle est à l'écoute du parent tout en surveillant le groupe d'enfants.

D. L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est un travail quotidien pour les professionnelles en crèche. Celui-ci est primordial afin de permettre à l'enfant d'explorer, d'expérimenter, de s'éveiller et d'acquérir des compétences par le jeu.

L'aménagement de l'espace est également un élément sécurisant et contenant pour l'enfant. En effet, penser des espaces de jeu définies dans la pièce de vie permet à l'enfant d'avoir des repères au quotidien.

Un travail sur l'aménagement des espaces de vie des enfants est donc en cours. En effet, grâce aux formations proposées et aux échanges d'expérience, des modifications sont en train d'être mises en place. Le réfectoire des grands, déjà petits, contenait une armoire et cela rendait la prise de repas collective difficile, elle a donc été retiré. Ces réflexions ont également permis la création d'un coin bibliothèque.

Depuis le mois de mai 2022, les agents d'entretiens travaillent le soir afin de permettre aux enfants d'être accueillis dans leur section le matin. Les professionnelles arrivent donc 30 minutes avant l'arrivée des enfants le matin afin de préparer les sections. Elles ont désormais le temps de mettre en place des coins jeux spécifiques (coin dinettes, fermes...).

Il existe un système de classification des jeux et des jouets qui se décline en 4 grands groupes (détaillé p.10). L'objectif à terme est de retrouver ses 4 groupes de jeu au sein d'espace plus ou moins défini au sein des sections (notamment moyens et grands) au quotidien. A chaque rentrée, un point est fait avec les professionnelles des sections afin de créer des espaces de jeux dédiés.

Cet aménagement demande du temps et de l'investissement de la part de l'équipe. La réflexion autour de l'aménagement est à penser tout au long de l'année en fonction de l'évolution des besoins des enfants. Il passe également par l'achat de matériels éducatif adapté afin de renouveler ceux abimés par le temps. Il est également nécessaire de penser le rangement afin de simplifier au quotidien les temps d'aménagement du matin et les temps de rangement au cours de la journée et le soir.

L'importance de l'aménagement de l'espace et de l'esthétisme en crèche est approfondie dans la pédagogie Reggio.

E. L'éveil

Grandes lignes pédagogiques choisies afin de répondre aux besoins et rythmes des enfants

Le choix pédagogique de l'îlot bambins ne se base pas sur une pédagogie particulière. Nous avons fait le choix de nous inspirer de plusieurs grands pédagogues afin de construire notre projet autour des valeurs et principes qui font sens à l'ensemble de l'équipe. Les découvertes et les pratiques professionnelles étant en constante évolution, celles-ci nous amènent constamment à évoluer pour répondre au mieux aux besoins du jeune enfant.

L'itinérance ludique

À l'îlot bambins, nous avons choisi de travailler en s'inspirant de la pédagogie élaborée par Laurence RAMEAU (ex-directrice de crèche). L'itinérance ludique qui selon ses propres propos : « L'itinérance ludique est une pédagogie extraordinaire qui permet aux enfants de se sentir bien et aux professionnels d'avoir envie de venir travailler chaque jour grâce à l'étonnement qu'ils vont vivre au quotidien et à leur grand rôle d'accompagnement », « Cette pédagogie nouvelle correspond vraiment aux tous petits ».

Cette méthode est également issue de tous les grands pédagogues et des neuroscientifiques. Elle s'articule autour de trois grands principes :

- la libre circulation des enfants dans la crèche
- la création d'univers ludiques
- le fait que l'enfant soit l'auteur de son jeu

Plusieurs matinées par semaine, nous ouvrons les portes des sections et les enfants peuvent circuler dans les différents univers que nous avons mis en place. Ils vont rencontrer des enfants qui n'ont pas le même âge qu'eux, qui ont un stade de développement différent. Et c'est là tout l'intérêt. Les professionnelles installent des univers ludiques, attrayants et qui correspondent à tous les âges (univers autour du bois, du médecin, du ménage, engin de chantier...). L'enfant devient auteur de son jeu, il décide de ce qu'il va faire. Certains explorent les textures, d'autres vont faire l'expérience du contenant/contenu en entrant dans les cartons.

Le snoezelen

Deux professionnelles de la crèche sont formées à cette approche et ont créé un espace dédié.

C'est un concept développé aux Pays-Bas dans les années 70. Il était destiné aux personnes présentant des troubles du comportement. Il s'est étendu aux publics de la petite enfance et aux personnes âgées.

Le but est d'éveiller les sens de l'enfant et de lui procurer un moment de bien-être et de détente. Les professionnelles créent une ambiance colorée, avec des lumières tamisées, de la musique douce, installation de colonnes à bulles, à méduse...Elles proposent des séances aux enfants en individuel ou en tout petit groupe.

Un des axes importants du snoezelen est d'offrir à l'enfant un moment privilégié avec un adulte, dans un climat rassurant. Cet adulte sera disponible et lui portera toute son attention. Ils vivront ensemble des expériences sensorielles enrichissantes.

Les professionnelles installent le matériel nécessaire dans la salle d'activités manuelles, puis elles prennent un ou deux enfants en même temps pour leur faire profiter de ce moment. Les enfants des trois sections peuvent en profiter.

La pédagogie de reggio

L'approche Reggio Emilia est née dans la ville Italienne du même nom au début des années 1960. Elle se base sur plusieurs grands principes tel que :

- l'enfant acteur de ses apprentissages : il les construit selon ses intérêts et ses découvertes.
- L'enfant est un être social : il a besoin de bâtir des relations stables et significatives avec les gens qui l'entourent. C'est à travers ses interactions que l'enfant se construit, qu'il apprend. L'enfant a un grand besoin de communiquer. Il le fait à travers différents moyens, différents types de langage (dessin, musique, danse, construction de blocs, collages et bien sûr, verbalement.). Le rôle de l'adulte consiste à s'assurer que l'enfant ait la place nécessaire à cette expression.
- L'environnement physique joue un grand rôle dans la façon dont se déroulent les apprentissages de l'enfant. Il se doit d'être vivant, invitant, provocant. Grâce à des matériaux riches, naturels et polyvalents, les possibilités d'apprentissage sont décuplées. La recherche d'esthétique, l'utilisation de la lumière sont des notions auxquelles penser pour favoriser l'intérêt de l'enfant.
- Les professionnelles ont un rôle d'accompagnement, de soutien, de provocation. Elles aident l'enfant dans son processus de questionnement, de réflexion,
- La participation des parents à la vie quotidienne est importante : s'ils veulent venir proposer une activité (musique, chant, cuisine...) ils sont invités à le faire.

Les grands axes de cette pédagogie sont donc des points vers lesquels la crèche tend à se rapprocher au quotidien.

B. Le jeu libre

Les jeux présents dans la structure ont pour objectif, d'éveiller, de faire découvrir, d'expérimenter et de développer les compétences de l'enfant. Ils sont adaptés en fonction de l'âge et des besoins des enfants.

Afin de permettre à chaque enfant de trouver un jeu qui soit adapté à ses envies et ses besoins, il est nécessaire d'installer différents types de jeux. Le jeu libre permettra ensuite à l'enfant de se diriger où il le souhaite. C'est un moyen privilégié qui va permettre à l'enfant de se construire et favoriser son épanouissement.

Afin d'aider les professionnelles à identifier les jeux et jouets à proposer aux enfants une classification (ESAR) nomme 4 grands groupes de jeux :

- Des jeux d'exercice. Dans cette catégorie, se retrouve tous les jeux sensoriels et moteurs ainsi que les jeux de manipulation et d'action-réaction. Ils permettent à l'enfant de s'exercer, de réussir et produisent des résultats immédiats.

- Des jeux symboliques. Ce sont tous les jeux qui permettent de faire semblant et d'imiter. On y retrouve les jeux de rôle (déguisements, dinette, poupées), les jeux de mise en scène (garage, ferme...) jeux de production graphique (pâte à modeler, ardoise...)
- Des jeux d'assemblage. Il consiste à réunir, combiner, monter plusieurs éléments afin de créer. Ils peuvent être plus ou moins complexes selon l'âge (tour à empiler, lego, Smartmax, puzzles...)
- Des jeux de règle. Cette dernière catégorie est moins utilisée en structure petite enfance car demande un stade de développement que les enfants accueillis n'ont pas encore acquis. Néanmoins il existe des jeux de règles dès 2 ans qui peuvent être mis en place lors de temps d'activité spécifique.

C. Les activités proposées

La structure met en place également des activités. Ce sont des activités ou jeux d'éveil proposés par les professionnelles. Elles ont lieu en petit groupe. Chaque enfant est libre d'y participer ou non. L'équipe propose différentes activités telles que :

- Des activités de manipulation (sable, farine, éléments de la nature, bois, chanvre, jeux d'eau, pâte à modeler, pâte à sel, ...) : permettent à l'enfant de découvrir par le toucher, de transvaser, de développer leur motricité fine...
- Des activités d'éveil sensoriel (snoezelen, ...) : permettent à l'enfant de mettre ses sens en éveil.
- Des activités de motricité globale (salle de motricité, parcours moteurs, ...) favorisent de développement de l'enfant dans la maîtrise de son corps et permettent l'élaboration de son schéma corporel. Une fois par semaine, les enfants vont également au DOJO à pied. Cette sortie élargit le domaine des enfants et leur permet une ouverture sur l'extérieur dans un espace différent. Ils sont accompagnés d'au moins deux professionnels dont un de la liste 1 et de parents et/ou stagiaires. **Le protocole des sorties est annexé au RF.**
- Des activités manuelles (dessin, peinture, collage, gommettes, ...). L'enfant peut laisser libre cours à son imagination. Les professionnelles proposent des outils variés pour une plus grande expérimentation. Ces activités conduisent l'enfant à une plus grande maîtrise et coordination de ses mouvements (motricité fine). Son geste sera de plus en plus précis et laissera ainsi une plus grande liberté à sa pensée. Elles développent aussi des aptitudes telles que la patience, la persévérance, le soin et l'attention.
- Des activités d'éveil musical. Participer à l'éveil sonore de l'enfant, c'est l'aider à développer sa sensibilité auditive au même titre que sa sensibilité visuelle ou tactile. L'éveil musical sera favorisé par l'adulte qui éprouve du plaisir à : chanter spontanément ; écouter de la musique de tous genres (variétés, classique, folklore...) c'est lui permettre de développer son goût pour la musique et de s'ouvrir à différentes sonorités ; proposer différents instruments de musique.
- La découverte des livres. La lecture permet aux enfants de développer le langage. Les histoires que les professionnelles racontent à l'enfant, les images qu'ils regardent, suscitent son intérêt pour les livres bien avant qu'il ne sache lire. Ce temps privilégié autour de l'objet « livre » permet à l'enfant d'entrer plus facilement dans le monde de

l'écrit. Un coin lecture est installé dans la salle d'éveil, en libre accès. Nous apprenons à l'enfant à respecter le livre (à ne pas le déchirer, à ne pas le laisser traîner par terre).

La professionnelle met à disposition des enfants des matériaux, des outils à partir desquels ils vont faire leurs expériences. Il n'est pas là pour diriger, montrer un modèle, mais pour offrir un espace riche en découvertes.

En ce qui concerne la place de l'adulte durant les temps de jeu, celles-ci sont disponibles et attentifs pour répondre aux sollicitations des enfants. Ils sont là, calmes et attentifs ; ils limitent leurs interventions afin que les enfants restent maîtres de leurs jeux. Ils assurent une présence physique. Moins ils interviennent et plus l'enfant est libre de jouer comme il le veut grâce à son imagination et sa créativité.

D. Chaque enfant se développe à son propre rythme

L'autonomie est la capacité de répondre à ses propres besoins, en tenant compte de son environnement. Elle débute lorsque bébé commence à ramper, à saisir un objet et se poursuit pendant plusieurs années.

On pense à l'autonomie physique et motrice : manger, s'habiller, aller aux toilettes seul. Mais, l'autonomie concerne aussi le langage, le développement intellectuel ainsi que le développement socio-affectif. Le tout petit qui développe son autonomie, a besoin d'explorer son environnement. L'équipe va aménager l'espace en fonction de son développement. Elle est là pour valoriser chaque étape et chaque progrès et pour l'encourager : « tu peux faire, tu es capable ».

En le valorisant, en lui faisant confiance, il va prendre conscience de ses capacités et, peu à peu, construire son estime de lui-même. Les professionnelles respectent le rythme de chaque enfant ; avec une grande souplesse. L'enfant éprouve le besoin de faire les choses par lui-même. Il en est techniquement capable et le sent. En revendiquant son autonomie, il cherche à repousser les limites de ses capacités.

Il commence à s'identifier à l'adulte, développe l'envie de « faire comme lui », c'est-à-dire d'accomplir lui-même les gestes qu'il les voit faire au quotidien et renonce progressivement à leur assistance. Faire seul va lui permettre de développer son habileté et son intelligence. Il va tirer une fierté et une assurance à y parvenir.

Son langage se développe, il dit de plus en plus de mots puis construit de petites phrases.

L'enfant ne contrôle pas toujours ses désirs et peut se trouver dans des conflits de possession avec les autres enfants. Ceux-ci ont lieu lorsque deux enfants veulent le même jouet. Comme ils ne parlent pas encore très bien, qu'ils n'arrivent pas à exprimer leurs émotions, ils frappent, mordent au lieu de dire « c'est à moi ». L'apprentissage de la maîtrise des émotions n'est pas facile et là encore le-a professionnel-le a une place importante pour aider l'enfant à gérer ce trop plein d'émotions en lui proposant de l'exprimer à partir de livres.

E. Communication

Les professionnelles adaptent leur façon de communiquer auprès des enfants. Elles expliquent et expriment au maximum tous leurs gestes afin que l'enfant soit au courant de ce qu'il se passe pour lui et autour de lui.

Les professionnelles veillent à ne pas utiliser de surnom pour désigner l'enfant et l'appelle par son prénom. En effet, l'enfant se sent estimé lorsque l'adulte s'adresse à lui de manière individuelle surtout lorsqu'il est accueilli au sein d'un groupe. Il se reconnaît et se sent reconnu.

La communication gestuelle associée à la parole : deux professionnelles exercent ce mode de communication qui permet à l'enfant de communiquer ses besoins et ses émotions. Bien avant la prise de parole, l'enfant parle avec son corps et par les mimiques du visage. L'enfant prend goût à découvrir les signes liés à la parole, ceci va grandement améliorer le contact visuel donc la communication. Si bébé parvient à s'approprier la gestuelle il pourra l'utiliser pour exprimer ses besoins et ainsi compris il sera moins dans la frustration.

Ces deux professionnelles ont commencé dès la section des bébés à accompagner le geste à la parole. Nous avons pu observer qu'à partir de 12-14 mois, les enfants commençaient à signer en retour.

F. L'ouverture à l'art et à la culture

L'ouverture à l'art et la culture passe par divers outils du quotidien.

Les livres sont un des premiers outils d'ouverture. En effet, sont présents dans les livres toutes formes d'images, de couleurs, d'histoires permettant à l'enfant de s'ouvrir à d'autre monde que celui dans lequel il évolue.

La peinture et toutes les formes d'arts créatifs permettent à l'enfant de s'exprimer et de créer leurs propres œuvres. Elles sont ensuite exposées dans divers endroits de la structure afin qu'enfants et parents profitent des créations de l'ensemble des sections.

La participation des familles est également appréciée. En effet, proposer des temps lecture, chansons, etc., dans d'autres langues que le français permet aux enfants de s'ouvrir à d'autres cultures.

Enfin, un projet avec le conservatoire est en cours enfin de faire venir un intervenant musical au sein de la structure.

G. Les sorties extérieures

La structure dispose d'une grande cour extérieure permettant aux enfants de sortir dehors. Les professionnelles essayent de sortir au maximum les enfants car les effets bénéfiques de ces sorties et l'intérêt des enfants sont connus de toutes. Peu importe les saisons, les enfants sont amenés à sortir dehors et habillé en conséquence de la météo. Malgré tout, nous évitons de sortir les enfants lorsqu'il pleut ou que la météo ne le permet pas.

En ce qui concerne les sorties extérieures hors de la structure, celles-ci sont détaillées dans la partie partenariat page 19.

H. Prise en charge individualisée de l'enfant

Les repas

Les professionnels-les répondent aux besoins alimentaires des enfants tout au long de la journée. Une collation (fruit et eau), le déjeuner de midi et le goûter sont servis. Ils sont préparés

sur place par une **cuisinière** dans une cuisine spacieuse et fonctionnelle, qui répond aux normes d'hygiène imposées par les services vétérinaires.

Le souci premier de la cuisinière est la qualité des repas qu'elle confectionne. Elle joue un rôle dans l'accompagnement des enfants à la nutrition. Elle prépare aussi des régimes particuliers en cas de troubles digestifs (diarrhée, constipation...). La structure s'engage à respecter le régime alimentaire de chaque enfant.

En cas d'allergie alimentaire, le repas de l'enfant sera tout de même préparé sur place. Chaque cas particulier pourra être étudié lors d'une rencontre Médecin/Directrice/Parent/Infirmière et un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera rédigé.

La structure souhaite s'engager dans une démarche de qualité des produits et aller vers une alimentation « BIO ». Actuellement au moins 20% des denrées sont issues de ce système.

Chez les bébés :

Les professionnelles respectent le rythme propre de chaque enfant, ainsi, il pourra manger en fonction de ses besoins. Une professionnelle ne fait manger qu'un seul enfant à la fois.

La section dispose d'une biberonnerie, ce qui permet de préparer les biberons sur place. (Y sont également servis les purées et les portions des plus grands).

Une marque de lait infantile est fournie par la crèche. Les parents sont libres d'apporter leur lait personnel mais il faut que ce soit une boîte neuve, fermée, hermétique, étiquetée au nom et prénom de l'enfant. La crèche peut fournir des biberons mais souvent les parents préfèrent fournir le leur.

Les mamans qui allaitent sont les bienvenues dans la section à tout moment de la journée. Deux fauteuils d'allaitement y sont installés pour un plus grand confort. Elles peuvent aussi apporter leur lait qui sera conservé au réfrigérateur ou au congélateur, selon le protocole de conservation du lait maternel de la structure (cf annexe du règlement de fonctionnement).

La diversification alimentaire s'effectue en concertation avec les parents, progressivement, et au rythme de l'enfant. Nous laissons au parent le soin d'introduire un nouvel aliment à la maison avant de le proposer dans la structure. À tout moment et à la demande des familles, l'équipe se rendra disponible pour écouter, guider et conseiller les parents dans toutes les étapes de la diversification.

Chez les moyens et les grands :

À 11h15 pour les moyens et 11h30 pour les grands, les enfants sont installés sur des chaises adaptées, après s'être lavé les mains. Les professionnelles servent le repas apporté par la cuisinière sur un chariot. Elles aident chaque enfant à manger suivant son degré d'autonomie. Le rythme et les besoins de chaque enfant sont au mieux respectés.

Le repas est une période d'apprentissage, tant en termes d'autonomie que de socialisation (savoir attendre son tour, manger ensemble...). Les professionnelles accompagnent l'enfant dans la découverte des goûts, des couleurs, des textures, ceci afin de lui donner envie sans jamais le forcer. Elles développent également l'autonomie des enfants en leur proposant de

participer au dressage de la table, distribuer les repas (yaourts...), débarrasser leurs assiettes et les couverts...

Les repas sont servis dans des assiettes à compartiment. L'entrée et le plat sont proposés en même temps enfin de permettre aux enfants de commencer par ce qu'ils souhaitent. Un système de self est également mis en place vers le milieu de l'année chez les grands. Ils se servent eux-mêmes en quantité et choisissent ce qu'ils mettent dans leur assiette. Les professionnelles ne forcent pas les enfants à manger, par contre elles leur proposent de goûter enfin de les éveiller à de nouveaux goûts. Si un enfant refuse de manger, aucun aliment ne lui sera donné en compensation.

B. Les soins

Pour les bébés :

Tout petit, des changes réguliers au cours de l'accueil permettent au bébé de ressentir le plaisir d'être propre et de partager un temps privilégié avec l'adulte autour du soin donné.

Pour les plus grands :

Si possible, l'enfant sera acteur de son change. S'il le souhaite, il sera changé debout, il enlèvera sa couche et la mettra dans la poubelle lui-même.

Concernant l'acquisition de la propreté, nous respectons le développement naturel de l'enfant. Il faut que l'enfant soit prêt, qu'il soit avant tout acteur de cette acquisition progressive, afin que cette étape soit en adéquation avec son développement psychomoteur.

L'acquisition de la propreté doit être accompagnée d'une bonne communication avec la famille et d'un accord mutuel. Ainsi lorsque les professionnelles ou les parents remarquent que l'enfant manifeste de l'intérêt pour les toilettes ou le pot, ils vont l'accompagner en lui faisant des propositions qui correspondent à sa demande.

Comme pour toute acquisition, il faut attendre que l'enfant soit prêt et que la décision soit la sienne tout en étant accompagné et soutenu par l'adulte.

C. Le sommeil

Le sommeil est essentiel à l'enfant. Il est indispensable tant pour la récupération de la fatigue physique et nerveuse que pour le bon fonctionnement des fonctions mentales (mémoire et apprentissage) et psychiques (affectives et émotionnelles).

La structure fournit et entretient les draps et les gigoteuses. Les enfants dorment avec leurs tétines et doudous si besoin.

Chez les bébés :

Cette section dispose d'un dortoir comprenant 10 lits à barreaux. Les enfants dorment à leur rythme et à leur demande, et toujours dans le même lit, ce qui est plus sécurisant pour eux. Les professionnelles observent les enfants afin de repérer leurs besoins de sommeil et les couchent dès que nécessaire.

Elles peuvent rester présentes dans le dortoir le temps de l'endormissement puis surveillent très régulièrement par passage toutes les dix minutes ou par l'allège vitrée.

Nous respectons le rythme de l'enfant, nous ne le réveillons pas.

En prévention de la mort subite du nourrisson, les bébés sont couchés sur le dos. Nous n'utilisons ni oreillers, ni couvertures, ni tours de lits.

Chez les plus grands :

Il existe deux dortoirs de 16 places, l'un avec des lits à barreaux et l'autre avec des matelas au sol. Les professionnelles veillent au maximum à installer les enfants dans le même lit tout au long de l'année afin de garantir un repère à l'enfant.

L'adulte est présent dans le dortoir pour permettre à l'enfant de s'endormir en toute sécurité... Si un enfant a besoin de dormir le matin, nous suivons son rythme et le laissons dormir. La surveillance se fait par l'allège vitrée.

D. La place de l'objet transitionnel

L'objet transitionnel plus communément appelé « doudou » est un objet clé lorsqu'on accueille des jeunes enfants. Il permet de rassurer les enfants en l'absence des parents.

À la crèche, le doudou est à la disposition des enfants à tous les instants de vie. Chez les moyens et les grands, ils sont rangés dans des « portes doudous » accrochés au mur à leur hauteur.

S'il est rassurant pour l'enfant, il ne peut en aucun cas se substituer au réconfort de l'adulte. Son odeur est importante car elle rappelle à l'enfant de bons moments dans son environnement naturel qui est la maison. Il fait la transition entre le connu (la maison) et l'inconnu (le lieu d'accueil). Le doudou permet à l'enfant de devenir autonome puisqu'il lui permet de gérer ses émotions. Il a donc toute sa place à L'ilot bambins.

E. La place de l'adulte par rapport à l'enfant

L'entourage humain a une grande importance sur leur développement. S'occuper d'un enfant n'est pas un acte anodin. Le respect des rythmes est très important et ne pourra se vivre que grâce à une observation pointue des adultes et un échange avec les parents.

Le-a professionnel-le est attentif-ve, verbalise, encourage les progrès de l'enfant, sans faire à sa place. Il a un regard bienveillant qui va favoriser son estime de soi et lui permettre de développer ses compétences.

LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

I. Les modalités d'intégration de l'établissement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

L'environnement social

En 2013, à sa création, l'ilot bambins est géré par la Communauté de Communes du Tonnerrois. En janvier 2014, la Communauté de communes du Tonnerrois s'est associée à celle d'Ancy le Franc et de cette union est née la **Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne** (CCLTB).

La Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » englobe 52 communes (cf carte ci-dessous) et comptabilise aujourd'hui une population de **15835 habitants** et s'étend sur 788km². Le territoire est particulièrement étendu, il est limitrophe de la Côte d'Or au sud et de l'Aube au nord. Son évolution démographique est négative.

Sa principale ville– Tonnerre (4478 habitants) – centralise une grande partie des emplois disponibles sur le territoire ainsi que la majeure partie des différents services à la personne. Toutefois, Ancy-le-Franc et Ravières comportent également des pôles de service de moindre taille (écoles primaires et élémentaires, EHPAD, cabinet médical).

Proche des villes d'Auxerre et de Chablis, la CCLTB est située à seulement 2h de Paris et 1h30 de Dijon. Par ailleurs, bien que le territoire couvert par la CCLTB soit essentiellement rural, celui-ci reste malgré tout bien desservi ; en outre, l'autoroute A6 (sorties de Venoy et Niry dans un rayon de 30km) ainsi que la voie ferrée (gare SNCF de Tonnerre, gare TGV à Montbard) en font un territoire accessible et susceptible d'attirer à la fois les particuliers et les entreprises.

Depuis 2016, la CCLTB a la compétence enfance-jeunesse ; à ce titre elle gère l'ensemble des écoles du territoire ainsi que les centres de loisirs, les cantines, l'accueil de la Petite enfance, les garderies périscolaires.



La CCLTB développe son action en direction des familles grâce au partenariat solide existant avec les institutions notamment le Conseil Départemental, la CAF (Caisse d'allocations Familiales) et la MSA (Mutualité Sociale Agricole) au travers :

- Contrat enfance jeunesse 2018-2021
- Projet éducatif de territoire 2018-2021
- Compétence scolaire en lien avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Yonne
- Compétence petite enfance, enfance-jeunesse
- Le dispositif REAPP (réseau d'écoute d'appui et d'accompagnements des parents) renouvelés tous les ans avec la CAF

La CCLTB compte 15835 habitants (dont 4478h sur Tonnerre), elle en compte en 2020 16158h (dont 4575 sur Tonnerre).

La population du Tonnerrois se distingue par une forte part des personnes de plus 60 ans (34,1% des habitants) nettement supérieure aux moyennes régionales (27,1%) et nationales (24,4%) et une faible part des moins de 20 ans (21,2% dans le Tonnerrois contre 23,4% en région).

La crise COVID, a permis l'installation de famille venant d'un milieu urbain, cela se vérifie par les ventes immobilières qui ont augmentés. Nous verrons les répercussions que cela aura sur le nombre d'habitants et les naissances. Ces dernières ont d'ailleurs augmenté entre 2020 et 2021 (100 en 2020, 112 en 2021).

Les élus s'investissent dans le maintien des services publics sur l'ensemble du territoire. L'ilot bambins accueille de nombreux enfants du territoire mais également des enfants dont les parents habitent une commune limitrophe ou l'Aube. Toute famille dont la commune de résidence principale est située hors du territoire de la communauté de communes à un tarif majoré de 20%.

Situation socioéconomique

Le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale (14,1%) de plus de deux points pour la CCLTB (16,4%) et de plus de 12 points pour la ville centre (26,3%) ce qui la place au 5e rang des villes les plus pauvres de Bourgogne Franche-Comté.

La médiane du revenu disponible par unité de consommation à Tonnerre en 2015 est basse, 16 486 euros, contre 20 566 en France. Le taux de chômage (au sens du recensement) des 15 à 64 ans en 2015 y est également très élevé, 23,8%, soit 14 points de plus que sur le territoire national et en forte augmentation depuis 2010 (19,6%).

En ce qui concerne l'**emploi**, en 2018, 48.4% de parents CAF actifs avec enfants de moins de 3 ans. (52.5% pour le département) 60.5% de femmes actives avec enfants de moins de 3 ans (67.5% pour le département).

Le Tonnerrois est également marqué par une forte proportion de familles monoparentales (13,4%), et un nombre très important de jeunes peu ou pas diplômés (21,1% des 20-29 ans contre 13,1% en région).

En résumé, des ménages plus modestes que la moyenne départementale et une main d'œuvre peu qualifiée. Le marché du travail est très dépendant des établissements publics.

Le logement

Le parc de logements est peu adapté à la demande, le taux de vacance est élevé et il existe des problématiques d'habitats indignes.

| | Le Tonnerrois en Bourgogne | L'Yonne |
|------------------|--|--|
| Logements | Résidence principale : 70,9 % Résidence secondaire : 14,9 % Logement vacant : 14,2 % Ménages propriétaires de leur résidence principale : 67% | Résidence principale : 77 % Résidence secondaire : 12 % Logement vacant : 10 % Ménages propriétaires de leur résidence principale : 67,6% |

Conclusion

Les données démographiques et économiques nous montrent que le territoire de la CCLTB est confronté à des enjeux démographiques et socio-économiques « pénalisants »

En effet, ceci est la conséquence depuis deux décennies de la désindustrialisation. Outre une baisse de la population on peut y voir également une précarisation de la population encore présente.

Sur l'année 2021, il a été constaté un grand nombre de demandes lors des Commission d'Attribution des Places. La crèche a été dans l'obligation de refuser 25 enfants par défaut de places. Une réflexion a été menée avec la PMI, la CAF et la MSA sur la possibilité d'une extension. Le projet d'obtenir 12 places supplémentaire à notre agrément de 40, est actuellement en cours de validation.

B. Places d'accueil pour les enfants de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

La crèche est ouverte à tous, les tarifs permettent de confier son enfant en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge. La crèche est un lieu de mixité sociale.

En 2019, plusieurs parents, et particulièrement des mamans seules, ont pu effectuer des stages d'insertion mais aussi des formations pour le retour à l'emploi car l'établissement a accepté l'accueil de leurs enfants.

Nous accueillons des enfants de parents qui font des formations GRETA ou autres.

L'îlot bambins a pour projet la création de place AVIP (places à vocation d'insertion professionnelle). Cela permettrait d'avoir un nombre de places réservées pour permettre le retour à l'emploi des familles.

C. Les partenaires locaux

- *Médiathèque et association « Lire et faire lire » :*

Nous empruntons régulièrement des livres à la médiathèque.

Une mamie conteuse de l'association « lire et faire lire » venait chaque semaine raconter des histoires aux enfants. L'épidémie COVID a stoppé ce partenariat que nous allons essayer de remettre en place à nouveau.

- *Service des sports et centre social de la ville de Tonnerre :*

La ville de Tonnerre met à la disposition de L'ilot bambins le dojo une heure par semaine. Les professionnelles y emmènent un groupe d'enfants et organisent des jeux moteurs. Les parents accompagnent régulièrement lors de ces sorties.

Nous participons aux actions organisées par le centre social dans le cadre de la semaine bleue. Les enfants partagent un moment convivial avec les personnes du 3^e âge.

- *EPMS :*

Notre établissement a créé un partenariat avec l'EPMS du tonnerrois.

- La section des jeunes qui se préparent aux travaux des espaces verts a créé un jardin dans notre cour. Ils mettent en pratique, dans le milieu ordinaire les apprentissages acquis dans leur école. Ils viennent régulièrement avec leurs éducateurs planter, semer, désherber... De temps en temps, ils aident les enfants à récolter les légumes. Ces moments sont très enrichissants pour tous. Nous accueillons également quelques jeunes de l'EPMS en stage de cuisine et de ménage. Ils se montrent toujours très motivés et consciencieux.

Nous sommes persuadés que côtoyer des personnes différentes dès le plus jeune âge permettra à nos enfants de devenir des adultes tolérants.

- Un éducateur de l'EPMS du tonnerrois a formé trois professionnelles de la crèche au snoezelen et les aider à installer un espace.

- *Lycée Chevalier d'Eon de Tonnerre :*

Il dispose d'une section qui prépare au bac pro Soins et Service à la Personne. Ces jeunes sont de futurs-es professionnels-les du secteur sanitaire et social. Nous trouvons donc important de travailler avec eux-elles et de les recevoir en stage (deux périodes par an).

Ils viennent de temps en temps proposer des activités à nos enfants. Bien sûr, les élèves ne se substituent pas aux professionnelles qui restent présentes pendant ces temps.

- *Collège Abel Minard :*

Nous recevons régulièrement des stagiaires de 3^e pour une découverte du milieu de la petite enfance.

Nous avons comme projet de monter un partenariat avec le conservatoire afin de faire découvrir la musique aux enfants.

D. Participation des familles

Tous les ans, au mois d'octobre, une réunion permet à tous les parents de dialoguer avec l'équipe et de poser toutes leurs questions sur l'accueil des enfants.

Il existe au sein de l'ilot bambins un Conseil de parents. Chaque année trois parents titulaires ainsi que 3 parents suppléants représentent l'ensemble des familles au Conseil.

La directrice lance courant octobre un appel à candidatures, puis envoie des bulletins de vote à l'ensemble des familles (des bulletins sont également disponibles sur place), une urne permet de recueillir les votes et ceux-ci sont dépouillés par la directrice et des candidats parents. Ensuite, une affiche avec les parents élus, leurs coordonnées et leur photo est affichée à l'entrée de la crèche.

Durant le Conseil de Parents les échanges ont lieu avec le Vice-Président de la CCLTB, la directrice, la directrice-adjointe, un membre du personnel élu, la CAF, la PMI, la MSA et enfin les parents élus. L'un des parents se propose d'écrire le compte rendu qu'il met à la lecture des autres parents représentants et de la directrice. Le compte rendu, corrigé par tous, est envoyé à l'ensemble des parents via la structure car toutes les adresses mail y sont centralisées.

La Caisse d'Allocations Familiales, la Protection Maternelle et Infantile, la Mutualité Sociale Agricole peuvent y participer à titre consultatif.

Tous ces partenaires décident ensemble des temps forts de la crèche pour l'année en cours : les dates de fermeture de la structure, les questionnaires de satisfaction, la fête de fin d'année, l'alimentation etc...

Tous les parents sont invités à la fête de fin d'année en juin et à un spectacle au moment des fêtes de Noël (avec le RPE). Ce moment convivial permet un échange détendu entre les parents et les professionnelles mais aussi entre les parents eux-mêmes.

Plusieurs fois dans l'année, et plus particulièrement lors de la semaine de la Petite enfance en mars, les parents sont invités à venir partager des ateliers d'éveil avec les enfants. De même, ils peuvent accompagner les enfants au Dojo une fois par semaine.

Enfin, les parents qui le souhaitent peuvent venir participer à l'atelier pâtisserie au moment de l'anniversaire de leur enfant. En effet, pour des raisons de traçabilité nous ne pouvons pas accepter un gâteau confectionné à la maison ce qui frustrait certains parents ; nous leur proposons donc, de confectionner leur gâteau à la crèche avec les autres enfants du groupe.

Notre travail est en collaboration avec les familles. Nous mettons tout en œuvre pour que les parents laissent leurs enfants sereinement et qu'ils puissent nous poser des questions si des choses les interpellent dans le développement de leur enfant, ou tout simplement s'ils ont besoin de conseils.

E. Mode et moyen de communication avec les familles

Mise en place d'outils de communication appropriés : tableau des parents dans le hall d'entrée, mails pour une diffusion à tous...

La communication orale reste la base des échanges. Les informations importantes sont mises à l'écrit et envoyées par mail ou données en support papier.

Le projet d'établissement est visible sur le site internet de la CCLTB.

Un exemplaire est tenu à disposition des familles dans le bureau de la directrice sur demande. Il peut également être transmis par mail en même temps que le règlement si les familles le souhaitent.

F. Démarche en faveur du développement durable

L'équipe met en œuvre un maximum d'action pouvant être reconnues comme écologiques :

- Qualité de l'air

Aujourd'hui obligatoire, l'étude de la qualité de l'air à l'intérieur des locaux avait été entreprise dès 2014.

- Alimentation

Les repas étant préparés sur place, nous retenons le principe de proximité et de qualité.

Circuits d'approvisionnement courts et bio chaque fois que possible (GAEC de Flogny La Chapelle, pommes d'Aix en Othe, coopérative de germinal)

Produits de saison

Compostage des épluchures, prévu pour la culture du potager

Utilisation de vaisselle en verre pour le service aux enfants

Communication avec les parents (choix de la crèche, continuité à la maison...)

Manger les produits que les enfants ont fait pousser grâce à notre collaboration avec l'EPMS du Tonnerrois

- Entretien et hygiène

Récupérer l'eau de pluie pour arroser

Fabriquer des oyas pour limiter l'arrosage

Réflexion sur l'impact des produits d'entretien utilisés à la crèche

Privilégier l'achat de produits d'entretien utilisés à la crèche

Privilégier l'achat de produits à base d'ingrédients bio dégradables et naturels

Faire des tests d'efficacité (laboratoire Terana)

Utilisation d'un nettoyeur vapeur qui détruit les germes par la chaleur sans aucun produit.

- Les déchets

Réduction des déchets par l'utilisation d'un bac à compostage. Celui-ci est situé dans la cour derrière la crèche, il n'est pas accessible aux enfants. Lors des repas, les professionnelles ont un seau réservé à cet effet que la cuisinière récupère en même temps que la vaisselle sale sur un chariot. **Elle jette directement les épluchures de fruits et les restes de légumes dans le bac de compostage.**

Utilisation de sur-chaussures lavables

Utilisation de gants, carrés, serviettes, blouses en coton lavables

Séchage du linge en plein air quand le temps le permet

Tri des déchets

Recyclage par l'organisation de journées « sans jouets tout faits » avec des éléments récupérés (cartons, rouleaux, bouteilles...)

- Impression recto/verso

Utilisation en brouillons des papiers imprimés sur une seule face.

- Sensibilisation des enfants à l'environnement

Utilisation maîtrisée de l'eau pour le lavage des mains ou pour la chasse d'eau

Choix de jouets en bois

Tri : pots de yaourts en fin de repas...

Mise en place d'activités d'éveil à partir de matériaux recyclables (boîte de lait, bouchons...).

Ce projet est remis à jour à minima tous les 5 ans avant le 1^{er}/09/2027. Il est retravaillé en équipe durant les temps de réunion. Par exemple, un thème est choisi et retravaillé avec l'ensemble des professionnelles. Les nouveaux éléments sont ensuite rajoutés progressivement au projet qui est envoyé environ une fois par an à la PMI. Nous sollicitons également la psychologue pour des travaux sur des thèmes plus spécifiques comme la séparation... Ce projet est évalué par les parents dans les questionnaires de satisfaction.